

Les recommandations - Amélioration de l'enveloppe - MURS

Réf Mur	Définition mur	Surface	Définition travaux	investis./ unité	investis.	prime/ unité	prime	crédit d'impôt	% crédit d'impôt	Invest. Net
M1	Mur maison (façade avant et pignon droit)	80.04	I - Mousse de polyuréthane revêtue	80	6 403	24	1 921	0	0%	4 482
M1b	Mur maison (façade arrière et pignon gauche)	50.39	E - Mousse de polystyrène extrudé (XPS)	130	6 551	36	1 814	2 620	40%	2 116
M2	Mur annexe gauche (ex garage)	38.34	I - Mousse de polystyrène extrudé (XPS)	100	3 834	24	920	0	0%	2 914
M5	Mur argex sur garage	16.32	E - Mousse de polystyrène extrudé (XPS)	40	653	36	588	261	40%	-196
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
	TOTAL	185.09			17 441		5 243	2 881		9 317

Les recommandations - Amélioration de l'enveloppe - SOLS

Réf Sols	Définition sol	Surface	Définition travaux	investis./ unité	investis.	prime/ unité	prime	crédit d'impôt	% crédit d'impôt	Invest. Net
S1	Plancher sur sol	73.21	SR - Mousse de polyuréthane projetée	70	5 125	30	2 196	2 050	40%	879
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
	TOTAL	73.21			5 125		2 196	2 050		879

Commentaire :

Les recommandations - Amélioration de l'enveloppe - TOITS

Réf Toit	Définition toit	Surface	Définition travaux	investis./ unité	investis.	prime/ unité	prime	crédit d'impôt	% crédit d'impôt	Invest. Net
T1a	Toiture maison (arrière)	20.29	Fibre de bois - panneau (FDB P)	40	812	15	304	325	40%	183
T1b	Toiture maison (avant)	21.5	Fibre de bois - panneau (FDB P)	40	860	15	323	344	40%	194
T2	Toiture annexe gauche (ex garage)	32.24	Fibre de bois - panneau (FDB P)	40	1 290	15	484	516	40%	290
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	40%	0
	TOTAL	74.03			2 961		1 110	1 184		666

Commentaire :

Les recommandations - Amélioration de l'enveloppe - OUVERTURES

Réf Ouverture	Définition ouverture	Surface	Définition travaux	investis./ unité	investis.	prime/ unité	prime	crédit d'impôt	% crédit d'impôt	Invest. Net
F1	Châssis bois Double Vitrage	10.21	Remplacement vitrage par DV 1.1	110	1 123	50	511	449	40%	163
F2	Châssis bois Simple Vitrage	1.89	Remplacement châssis et vitrage par 1.1	350	662	50	95	265	40%	302
V	Velux	2.43	Remplacement châssis et vitrage par 1.1	350	851	50	122	340	40%	389
P1	Porte d'entrée	1.96	Nouvelle porte isolée	500	980	0	0	0	0%	980
P2	Porte vers garage	1.62	Nouvelle porte isolée	500	500	0	0	0	0%	500
P3	Porte cuisine	1.98	Remplacement châssis et vitrage par 1.1	350	693	50	99	277	40%	317
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0
	TOTAL	20.09			4 808		826	1 331		2 651

Commentaire :

Les recommandations - Amélioration de l'enveloppe - RECAPITULATIF

Type de paroi	Surface	investis.	prime	crédit d'impôt	Invest. Net
MURS	185.09	17 441	5 243	2 881	9 317
SOLS	73.21	5 125	2 196	2 050	879
TOITS	74.03	2 961	1 110	1 184	666
OUVERTURES	20.09	4 808	826	1 331	2 651
TOTAL		30 335	9 375	7 447	13 513

Commentaires :

Murs : Dans le cas des murs, la surface totale à rénover dépasse le maximum donnant droit à des primes (voir Tableau ci-dessous). Il sera donc judicieux de choisir en priorité les interventions conduisant aux temps de retour les plus courts et de répartir les investissements sur plusieurs années.

Sols :

Toits :

**Portes /
Fenêtres :**

Crédit d'impôt Attention également que le crédit d'impôt auquel vous pourriez prétendre dépasse le plafond de 2.770 €. Un report sera toutefois accepté par le fisc sur les jusqu'à 3 années successives

Les recommandations - Amélioration système - CHAUFFAGE

Définition travaux	Nbre	investis./ unité	investis.	prime/ unité	prime	crédit d'impôt	% crédit d'impôt	Invest. Net
Chaudière gaz à condensation	1	15 000	15 000	600	600	1 400	40%	13 000
Tubage cheminée	1	1 000	1 000	0	0	0	0%	1 000
0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0%	0
TOTAL			16 000		600	1 400		14 000

Les recommandations - Amélioration système - ECS

Définition travaux	Nbre	investis./ unité	investis.	prime/ unité	prime	crédit d'impôt	% crédit d'impôt	Invest. Net
Installation solaire thermique - 4 m ²	1	6 000	6 000	2 000	2 000	2 400	40%	1 600
0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0%	0
0	0	0	0	0	0	0	0%	0
TOTAL			6 000		2 000	2 400		1 600

Commentaire :

Récapitulatif des primes 2010 (à partir du 1er mai 2010 - jusqu'au 31 décembre 2010)

Type d'isolation	Audit	Par qui ? Pour quoi ?	R min (m ² K/W)	2010						MAXIMUM 2010 (m ²)		
				Isolant standard			Isolant naturel			/Maison unifa.	/Appart	/Autres
				Précaires	Modestes	Moyens/Sup	Précaires	Modestes	Moyens/Sup			
Toiture		Par entrepreneur	3.5	14 €/m ²	12 €/m ²	10 €/m ²	17 €/m ²	15 €/m ²	13 €/m ²	100	-	200
		Personnellement		7 €/m ²	6 €/m ²	5 €/m ²	10 €/m ²	9 €/m ²	8 €/m ²			
Murs/ext	x	Par entrepreneur	2.0	42 €/m ²	36 €/m ²	30 €/m ²	45 €/m ²	39 €/m ²	33 €/m ²	120	120	240
Murs/int	x		1.5	28 €/m ²	24 €/m ²	20 €/m ²	31 €/m ²	27 €/m ²	23 €/m ²			
Murs/creux	x		1.5	14 €/m ²	12 €/m ²	10 €/m ²	17 €/m ²	15 €/m ²	13 €/m ²			
Sols/dessus	x	Par entrepreneur	1.5	35 €/m ²	30 €/m ²	27 €/m ²	38 €/m ²	33 €/m ²	30 €/m ²	80	-	160
Sols/dessous	x		2.0	14 €/m ²	12 €/m ²	10 €/m ²	17 €/m ²	15 €/m ²	13 €/m ²			
Vitrages/SV		Par entrepreneur		60 €/m ²	50 €/m ²	45 €/m ²	-	-	-	40	40	-
Vitrages/DV												

Veuillez noter que ce tableau n'est pas exhaustif et ne comprend donc pas la totalité des primes (chauffage, eau chaude sanitaire, ...)

* Comment calculer votre revenu de référence ?

1. Prenez en compte vos revenus imposables globalement (ainsi que ceux de votre éventuel conjoint cohabitant ou de la personne avec laquelle vous vivez maritalement). Les revenus à prendre en compte sont ceux de l'avant-dernière année qui précède celle de la facture finale.

Exemple : si l'année de la facture finale de la demande est 2010 => avertissement-extrait de rôle : année des revenus 2008 - exercice d'imposition 2009.

2. Déduisez 2.200 euros par enfant à charge. Est considéré comme enfant à charge : l'enfant pour lequel, à la date de la demande, des allocations familiales ou d'orphelin sont attribuées au demandeur, à son conjoint cohabitant ou à la personne avec laquelle il vit maritalement (ou l'enfant qui, sur présentation de preuves, est considéré à charge par l'administration).

Tableau des revenus*

	Isolé	En couple, marié ou non
Revenu précaire	< 12.000 euros	< 16.400 euros
Revenu modeste	entre 12.000,01 euros et 24.100 euros	entre 16.400,01 euros et 30.100 euros
Autre revenu	> 24.100 euros	> 30.100 euros

Le prix des énergies

Il est évident qu'un investissement pour économiser de l'énergie doit s'envisager sur le long terme. Le prix des énergies fluctue énormément, et est appelé à croître à l'avenir. Pour cette raison, nous avons choisi de réaliser tous nos calculs de temps de retour, non pas sur le prix actuel de l'énergie, mais bien sur le prix moyen du combustible utilisé sur les 20 prochaines années.

Pour se faire, nous partons du prix actuel du combustible, et en calculons le prix moyen sur 20 ans en considérant une inflation annuelle qui a été déterminée par la Commission Européenne, pour chaque combustible, comme étant l'évolution la plus probable. Le tableau suivant en donne un aperçu.

Combustible	Taux d'inflation annuel	Prix actuel	Prix moyen sur 20 ans
Mazout	8%	0,45 €/l	1,03 €/l
Electricité Heures pleines	3%	0,1718 €/kWh	0,2378 €/kWh
Electricité Heures creuses	3%	0,1158 €/kWh	0,1603 €/kWh
Electricité Tarif jour	3%	0,1507 €/kWh	0,2086 €/kWh
Bois	5%	0,0457 €/kWh	0,0782 €/kWh (0,23 €/kg)
Pellet	5%	0,264 €/kg	0,436 €/kg
Gaz propane bouteille	5%	1,72 €/kg	2,94 €/kg
Gaz propane vrac	5%	0,6288 €/l	1,0396 €/l
Gaz naturel	5%	0,50 €/m ³	0,85 €/m ³